

L'actualité mensuelle DSDEN.70

n°46 – Septembre-octobre 2012



5, place Beauchamp
BP 419 – 70013 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 78 63 00
Télécopie : 03 84 78 63 63

Directrice de la publication :
Hélène Ouanas,
directrice académique
des services départementaux
de l'éducation nationale.
ISSN 1955-0790



La fontaine-mare de Breuchotte

SOMMAIRE

Le mot de la DASEN 70

Personnels : p. 2

- Formation continue.
- Affectation sur poste adapté / Aménagement du poste de travail.
- Affectation de personnels enseignants spécialisés du 1^{er} degré à Mayotte, rentrée 2013.
- Mise à disposition de la Polynésie Française de personnels enseignants spécialisés du 1^{er} degré, rentrée 2013.
- **SIGNALÉ** : précisions au sujet des autorisations d'absence / du jour de carence.

Classes de découvertes / Séjours avec nuitée(s) : p. 3

- Préavis et rappel des fondamentaux.

Action éducative : pp. 3 et 4

- Éducation musicale : opération École qui chante 2012-13
- Concours départemental de la Résistance et de la Déportation 1^{er} degré - année scolaire 2012-2013.
- Ressources « Langues vivantes à l'école ».
- Journée des droits de l'enfant mardi 20-11- 2012.
- Concours ONACVG « les petits artistes de la mémoire ».

Handicap / ASH : p. 5

- Le pôle académique pour l'accompagnement à la scolarisation des élèves sourds (PASS).

Associations partenaires : p.5

- Communiqué : site internet des PEP 70.
- Association Prévention MAIF.
- Aide JPA aux séjours et voyages scolaires.

Divers et ressources éducatives : p. 6

Le mot de la directrice académique

Au moment où je prends mes fonctions comme responsable de la sous-direction du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaires et de l'orientation à la Direction générale des enseignements scolaires de notre ministère, je tiens à vous exprimer mes remerciements chaleureux pour la qualité du travail que nous avons accompli en Haute-Saône pendant plus de trois années.

Que ce soit (et il ne s'agit que de quelques exemples) pour la prévention de l'illettrisme, la qualité de l'enseignement des mathématiques dès l'école maternelle, le développement des usages du numérique, la scolarisation des élèves en situation de handicap, l'accès de nos élèves à la compréhension des faits de l'histoire contemporaine ou la transmission par l'École des valeurs républicaines, le département s'est distingué par des actions exemplaires et porteuses de sens pour les élèves, en y associant largement nos partenaires.

Je retiendrai de la Haute-Saône les enseignements d'une vie professionnelle exigeante et très formatrice, mais aussi la qualité des relations humaines, le plaisir d'évoluer dans des environnements géographiques et humains variés, pleins d'une richesse à découvrir progressivement.

Votre professionnalisme authentique est déterminant pour conjuguer l'ambition scolaire, à porter tout particulièrement dans le département, avec les atouts et contraintes spécifiques des territoires, de leurs communautés éducatives, des acteurs sociaux et économiques.

En écho à la remise du rapport national sur la refondation de l'École, le Président de la République et le Ministre de l'éducation nationale viennent de confirmer les grandes priorités éducatives pour notre pays, qui trouveront leur traduction dans la future loi d'orientation et de programmation pour l'École.

Je vous souhaite une très belle année scolaire, enrichie des projets à venir pour l'amélioration de la réussite de tous les élèves et l'accompagnement du parcours de formation de chacun d'entre eux.

Hélène Ouanas

Personnels

Formation continue

► Fonctionnement du service

Depuis la rentrée 2012, la mission « Formation continue » est un service à mi-temps. Odile Bernard-François se tient à votre disposition, si nécessaire les lundis et jeudis aux heures de bureau ainsi qu'un mercredi matin sur deux.

► Frais de déplacements des animations pédagogiques

Chaque circonscription met à votre disposition un formulaire à compléter par **année civile**. Ce formulaire est à retourner au service « Formation continue » par la voie hiérarchique, via votre IEN.

Affectation sur poste adapté / Aménagement du poste de travail

Réf :

- Décret n° 2007-632 du 27 avril 2007 relatif à l'adaptation du poste de travail de certains personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation

- Circulaire n° 2007-106 du 9 mai 2007 d'application du dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé

► **L'affectation sur poste adapté** est destinée à permettre aux personnels concernés de recouvrer à terme, au besoin par l'exercice d'une activité différente, la capacité d'assurer la plénitude des fonctions prévues par leur statut ou de préparer une réorientation professionnelle.

► **L'aménagement du poste de travail** est destiné à permettre le maintien en activité par la mise en place d'un équipement spécifique ou par un allègement de service.

La notice complète d'information et les dossiers de demande d'affectation sur poste adapté ou d'allègement de service 2013-2014 seront mis en ligne sur le site de la DSDEN 70 dès transmission par le rectorat.

Affectation des personnels enseignants spécialisés du 1^{er} degré à Mayotte, rentrée 2013

Seuls les titulaires du CAEEA/CAFIPEMF, du CAEI/CAPSAIS/CAPA-SH ou du diplôme de psychologue scolaire peuvent faire acte de candidature.

Les dossiers sont téléchargeables sur le [site SIAT du ministère](#)

Les dossiers édités, complétés et signés par le candidat, accompagnés des pièces justificatives demandées doivent être remis en deux exemplaires **avant le 14 décembre 2012 à l'inspecteur de circonscription** pour avis motivé et transmission immédiate à la DSDEN, division des ressources humaines. Les candidats sont vivement invités à consulter le [B.O. n°33 du 13 septembre 2012](#).

Seules les demandes formulées sur les imprimés portant la mention « rentrée 2013 » seront prises en compte.

Mise à disposition de la Polynésie Française des personnels enseignants spécialisés du 1^{er} degré, rentrée 2013

Seuls les titulaires du CAEEA/CAFIPEMF, du CAEI / CAPSAIS / CAPA-SH ou du diplôme de psychologue scolaire, y compris ceux ayant postulé pour un poste en Nouvelle Calédonie, à Wallis et Futuna ou à Mayotte, peuvent faire acte de candidature.

Les dossiers sont téléchargeables sur le [site SIAT](#).

Les dossiers édités, complétés et signés par le candidat, accompagnés des pièces justificatives demandées doivent être remis avant le **03 décembre 2012 à l'inspecteur de circonscription** pour avis motivé et transmission immédiate à la DSDEN, division des ressources humaines.

signalé

Autorisation d'absence / jour de carence - Précisions :

(cf. lettre de Madame la directrice académique du 10 mai 2012)

► Les autorisations d'absence sont régies par la [circulaire n° 2002-168 du 2 août 2002](#). Qu'elles soient de droit ou facultatives, **elles ne concernent pas les absences pour raison de maladie**.

► Une absence pour raison de maladie ordinaire fait l'objet d'un congé de maladie qui doit être justifié par un certificat médical, quelle qu'en soit la durée. **C'est dans ce cas que s'applique le jour de carence**.

► À défaut de la production d'un certificat médical, une absence pour maladie sera considérée comme **service non fait, avec retenue sur salaire** couvrant la période non travaillée, à raison d'un trentième par jour. (Exemple : une semaine d'absence non justifiée implique une retenue de 7 trentièmes sur le salaire)

► La rémunération est liquidée mensuellement par trentièmes. Un trentième n'étant pas divisible, **une absence non rémunérée inférieure à une journée donne lieu à un prélèvement d'un trentième sur le salaire**.

Classes de découvertes / séjours avec nuitée(s)

Préavis et rappel des fondamentaux

Le **préavis de départ** en classe de découvertes permet d'avoir accès à la subvention du Conseil général si l'on respecte les conditions d'accès. La fiche de préavis, les imprimés et conseils sont à trouver sur [la page spécifique du site DSDEN 70](#).

Les sorties avec nuitée(s) sont autorisées par le / la DASEN .

Dépôt de la demande :

- ▶ 5 semaines avant le départ pour un séjour dans le département.
- ▶ 8 semaines avant le départ pour un séjour dans un autre département.
- ▶ 10 semaines avant le départ pour un séjour à l'étranger, même sans nuitée (sauf pour le cas d'une sortie à la journée dans un pays limitrophe / Allemagne, Suisse = autorisation du directeur).

La demande est constituée d'un dossier comprenant :

- ▶ la demande d'autorisation intitulée "**annexe 2**" (car c'est la pièce annexe 2 de la circulaire de base 99-136 du 21-09-1999).
- ▶ le **projet pédagogique** incluant l'**emploi du temps** du séjour.
- ▶ la fiche d'information sur le transport intitulée "**annexe 3**" : cas le plus fréquent, si le déplacement a lieu tout ou partie via l'affrètement d'un autocar,
- ▶ L'annexe 3 est complétée par un "**schéma de conduite**" à faire établir par le transporteur (Un devis détaillé peut servir d'équivalence).

NB : L'annexe 3 bis a la même fonction que l'annexe 3 mais permet de déclarer plusieurs déplacements, le cas échéant (si sorties multiples en car pendant le séjour.)

Encadrement minimal :

- ▶ **groupe avec maternelles** : 2 adultes dont l'enseignant. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.
- ▶ **groupe élémentaire** : 2 adultes dont l'enseignant. Au-delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10.
- ▶ l'encadrement comporte toujours un **secouriste** breveté : BNS, AFPS, SST, pompier, infirmière ou médecin... À mentionner sur l'annexe 2.

L'annexe 4 "Fiche à remplir au moment du départ"

ne peut évidemment pas faire partie du dossier soumis à la DSDEN qui a un caractère prévisionnel. Cette fiche permet au directeur de l'école (qui la conserve), client du transporteur, de s'assurer de la capacité du car (nombre de places assises hors strapontins) et du permis de conduire du chauffeur.

Le départ et le retour ont lieu à l'école. Pour une dérogation, s'informer sur le site et/ou consulter le chargé de mission.

Informations, conseils et formulaires sont à retrouver sur la page "[Classes de découvertes et sorties](#)" du site DSDEN 70, sous l'onglet "Vie scolaire".

Contact (pour les néophytes ou le montage d'un projet particulier) :

j-louis.dubois@ac-besancon.fr - Tél. :03 84 78 63 52

Textes de références :

- [Circulaire 99-136 du 21 septembre 1999](#).
- [Circulaire 2005-001 du 5 janvier 2005](#).

Action éducative

Éducation musicale



Opération École qui chante 2012-2013

Vous êtes invités à participer avec votre classe à l'opération École qui chante destinée à :

- ▶ Développer la pratique du chant,
- ▶ Participer à un concert ou une représentation.

Modes de fonctionnement :

- ▶ Un répertoire de 24 chants, avec supports C.D. est proposé à la vente au CDDP 70 au prix de 20 € (chèque à l'ordre du CRDP) ; vous pouvez aussi utiliser d'autres supports (contes musicaux, autres chants, les enfants de la zique, fête de la musique...)

- ▶ Les chants seront appris aux enfants par les maîtres eux-mêmes, la pratique régulière est absolument nécessaire et la programmation des chants sera organisée par les enseignants participants.

- ▶ La conseillère pédagogique en éducation musicale (CPEM) peut apporter son aide, si besoin. Une organisation logistique doit être prévue lors d'une concertation avec les maîtres intéressés.

- ▶ Les inscriptions à École qui chante – [Formulaire sur le site DSDEN 70](#) – doivent être communiquées à la CPEM **avant le 15 décembre 2012**, délai de rigueur. Elles sont indispensables pour bénéficier de la prise en charge des transports par l'A.D.D.I.M.

Contact : cp.em.vesoul.ia70@ac-besancon.fr

Concours départemental de la Résistance et de la Déportation 1^{er} degré - année scolaire 2012-2013

Le concours départemental de la Résistance et de la Déportation pour les classes de CM1, de CM1-CM2 ou de CE2-CM1-CM2 est renouvelé cette année pour les écoles des circonscriptions du 1^{er} degré de la Haute-Saône. Le thème portera sur **la Résistance**.

Deux sujets sont proposés et vous pouvez vous inscrire à ce concours **jusqu'au 16 novembre 2012**.

Le règlement et la fiche d'inscription du concours ont été communiqués par courriel à toutes les écoles.

Ressources « Langues vivantes à l'école »

La conseillère pédagogique « Langues vivantes étrangères » Fanny Jançon propose diverses informations et ressources sur ce domaine via Internet : l'enseignement des langues vivantes en Haute-Saône, l'organisation des formations, des programmations et des séquences clés en main..."

À retrouver sur :

- ▶ le blog [RÉSEAU-MICROS](#) des animateurs TICE 70.
- ▶ Le [site de la DSDEN 70, sous l'onglet Pédagogie](#)



Journée des droits de l'enfant mardi 20 novembre

L'**UNICEF** en partenariat avec la ville de **VESOUL** et l'**OCCE** de la Haute Saône propose aux classes de cycle 2 et cycle 3 de la ville de **VESOUL** et /ou affiliées à l'**OCCE** les projets suivants.

*Un travail en amont dans les classes :

▶ Sur proposition de l'OCCE, une réalisation **d'Art Postal** : la fabrication de cartes et enveloppes illustrant un droit de l'enfant, toutes les réalisations seront déposées pour le 20 novembre et présentées sous forme d'une exposition géante Salle Parisot.

▶ Sur proposition de l'UNICEF, à partir de la danse des « **Ricochets** » dont le DVD est téléchargeable sur le site www.unicef.fr, l'apprentissage de la danse. Le 20 novembre sera l'occasion d'une représentation de grande envergure à l'extérieur Place Edwige Feuillère si beau temps et à l'intérieur de la salle Parisot en cas de mauvais temps.

*Le 20 novembre 2012, par demi-journée les classes participantes se retrouveront Salle Parisot à Vesoul sur le thème « **HISSER HAUT LES DROITS DE L'ENFANT** », sur proposition de l'UNICEF, pour un travail en ateliers de fabrication de drapeaux, de banderoles illustrant les droits de l'enfant qui seront accrochés ensuite en ville.

Merci de vous inscrire pour le Vendredi 19 Octobre 2012 à l'UNICEF en contactant par courriel Françoise Soriano fransoriano@free.fr et en lui communiquant les informations ci-dessous :

ECOLE de -----

CLASSE (niveau) de -----

de Mme/Mr -----

nombre d'élèves -----

S'inscrit pour participer à la journée du 20-11-2012

Adresse mail de l'enseignant : -----@-----

Téléphone de l'enseignant participant : -----

(Pour confirmer votre inscription et vous contacter plus facilement.)

Concours « les petits artistes de la mémoire »

En 2008 disparaissait Lazare Ponticelli, le dernier ancien combattant français de la première guerre mondiale, et se fermait ainsi la page du témoignage direct comme source de transmission de la mémoire de cette période. Face à cette situation, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) est attaché à maintenir et à transmettre la mémoire des « poilus », faite d'abnégation au combat, de souffrances et de joies, et d'espoir en une paix durable.

La 7^{ème} édition du concours scolaire organisé par l'ONACVG « les petits artistes de la mémoire » est lancée en cette année 2012-2013. Le concours est ouvert aux classes de CM1 et CM2, et comporte une catégorie unique : un travail collectif par classe sous forme de carnet illustré. Le carnet illustré a été choisi en référence à l'œuvre de l'artiste peintre Renefer (1879-1957) qui, mobilisé, faisait régulièrement parvenir à sa fille des dessins narrant tantôt avec humour tantôt avec poésie certaines scènes typiques de la vie quotidienne du poilu. Ces dessins ont ensuite été réunis en carnet sous le titre « Belle Petite Monde, histoire de poilus racontée aux enfants ».

Il est proposé aux classes participantes une démarche en 3 temps :

- ▶ sélection d'un « poilu » de la commune ou du département ;
- ▶ recherche d'informations sur le « poilu » (famille, associations d'anciens combattants, services d'archives) ;
- ▶ réalisation du carnet (dessins, peintures, collages, poèmes, textes....).

Une mallette pédagogique est à disposition des enseignants, des actions de soutien seront proposées aux classes participantes. Des lots seront attribués aux lauréats nationaux mais également à toute classe participante.

Pour tous renseignements :

M. Bonamy-Fromantin,
service départemental de l'ONACVG
de la Haute- Saône,
Tél. : 03 84 75 02 85

Sites internet : www.onac-vg.fr et www.renefer.org



Handicap / ASH

Le pôle académique pour l'accompagnement à la scolarisation des élèves sourds (PASS)

Le PASS se donne pour objectif prioritaire de fournir une première aide aux élèves reconnus déficients auditifs ou susceptibles de l'être ultérieurement par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), dans le cadre d'une détection élargie à l'ensemble du département.

Le PASS ne se substitue pas aux dispositifs de soins spécialisés de type SESSAD / SSEFIS mais il se propose d'agir en complémentarité de ceux-ci.

Le pôle académique mis en place l'an passé en Franche-Comté se compose de quatre antennes (Jura, Haute-Saône, Doubs et Territoire de Belfort) qui ne se superposent pas mécaniquement aux départements mais qui visent davantage à satisfaire des besoins par secteurs géographiques.

Personne ressource :

Un enseignant a été désigné pour assurer la mission de médiateur PASS dans le département de la Haute-Saône ; son travail consiste à :

- ▶ assurer une médiation pédagogique auprès des élèves sourds,
- ▶ proposer aux enseignants des classes du 1^{er} ou du 2nd degré des pistes d'adaptation pédagogique en réponse aux besoins des élèves,
- ▶ faire le lien, en tant que personne ressource, entre les différents partenaires (élèves, parents, équipes pédagogiques, services de soin / SSEFIS, enseignants référents et équipes de suivi de scolarisation).

Contact : Didier Cackel (école de Vaivre)

Didier.Cackel@ac-besancon.fr

Tél. : 07 87 06 14 81 ou 03 84 75 79 78

Associations partenaires

Communiqué des Pupilles de l'enseignement public (PEP 70)

Nous vous informons que les Pupilles de l'enseignement public (PEP 70) se sont dotés d'un site Internet dont l'adresse est : www.pep70-pep90.com

En raison de notre proximité géographique, ce site est partagé avec les Pupilles du Territoire de Belfort. Nous vous invitons à le visiter, souhaitant vivement qu'il puisse faciliter la mise en œuvre de tout projet de classe de découvertes.

Contact : Abdel Eddaoui,
directeur des associations départ^{ales} PEP 70 + 90
abdel.eddaoui@laposte.net



Association Prévention MAIF

L'association est agréée par le ministère de l'Éducation nationale. Elle intervient de la maternelle au lycée et propose documents, DVD (allo le 15...), animations (rallye piétons, permis piéton, permis cycliste...) ou interventions (simulateur 2 RM par exemple).

À partir du 14 novembre, une permanence se tiendra chaque mercredi de classe, de 10 h à 12 h, dans ses locaux, 7 rue Grosjean à Vesoul. Il sera possible de venir y emprunter des documents ou de monter un projet. Prévention MAIF possède un site national www.prevention-maif.fr

Contact : Michel Bregnard, 9 rue du Stade à Lure
michel.bregnard@wanadoo.fr ou 03.84.30.14.94

Aide JPA aux séjours et voyages scolaires



Vous organisez une classe de découvertes ou un séjour linguistique en 2012-13. La Jeunesse au Plein Air peut aider vos élèves à financer leur séjour !

Le séjour doit être agréé par l'Éducation Nationale et sa durée doit être, au minimum, de 4 nuitées consécutives. L'aide financière est individuelle et ciblée. Elle s'adresse aux familles ayant un quotient familial égal ou inférieur à 700 €. L'aide demandée pour un élève est comprise entre 15 et 30% du coût brut de son séjour.

La procédure :

L'aide est individuelle, mais le dossier est collectif (un dossier par séjour). L'école ou l'établissement demande un dossier d'aide financière à la JPA 70, le complète et le renvoie au comité. Les dossiers, avec toutes les fiches des élèves bénéficiaires, doivent être déposés au siège de la JPA au plus tard quatre semaines avant le départ.

Pour obtenir l'ouvrage gratuit « Spécial classes de découvertes » ou pour obtenir un dossier et des renseignements complémentaires, **contactez la JPA 70 :**

29, Bd Charles De Gaulle – BP 30 137 - 70003 VESOUL CEDEX - Tél. : 03 84 75 95 80 de 9h à 17h.

Séminaire IUFM « Compétences didactiques et épistémologiques des enseignants »

par l'IUFM de Franche-Comté, école interne de l'UFC,
Fort Griffon - Besançon.
Prochaines dates (entrée libre) :

► Mercredi 24 octobre – 14h30

Bernard Calmettes, maître de conférences, membre de la composante DiDist - Laboratoire CREFI-T, Université Paul Sabatier, site IUFM de Cahors.

Modélisation pragmatiste de l'action didactique de l'enseignant. Démarches d'investigation en collège, en physique

► Mercredi 14 novembre – 14h30

Frédéric Kapala, formateur à l'IUFM de l'université de Franche-Comté/ site de Lons-le Saunier - S2HEP, Université Claude Bernard Lyon 1 - ENS de Lyon, Université de Lyon.

Caractériser les compétences professionnelles en jeu lors des phases d'élaboration de séquence : mélanges et solutions au cycle 3 de l'école primaire.

► Mercredi 21 novembre – 9h à 18h

Matin : Maryline Coquidé, professeur des universités UMR STEF - IFE / ENS Cachan.

L'investigation dans l'enseignement des sciences et de la technologie : quelles spécificités ?

Après-midi : Joël Bisault, Maître de Conférences HDR IUFM de l'Académie d'Amiens - CAREF (Université de Picardie Jules Verne)- UMR STEF (École Normale Supérieure de Cachan - IFÉ)

Investigation, sciences scolaires et sciences des scientifiques : quelles visées, quelles références et quels moments effectifs à l'école primaire ?

Inscriptions sur www.iufm.univ-fcomte.fr

Contact : Lucie.scamps@univ-fcomte.fr

Concours « meilleur petit journal du patrimoine »

Organisé pour la 8ème année consécutive par la fédération Patrimoine-Environnement, ce concours a pour objectif de faire découvrir aux élèves le patrimoine de proximité tout en les initiant aux nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) et au métier de journaliste. Les élèves doivent réaliser un petit journal de 4 pages sur le patrimoine bâti de leur commune avec pour thème cette année : « le patrimoine rond » !

Inscription avant le 31 décembre 2012

Retour des petits journaux au plus tard le 5 avril 2013

Délibération du jury mi-mai 2013

Remise du 1er prix début juin 2013

Pour en savoir plus : www.associations-patrimoine.org
(rubrique "Concours scolaire")

La guerre est finie.
Les enfants d'une petite île rêvent un vaisseau idéal pour partir à la découverte d'autres terres.

Un conte plein d'espoir pour découvrir la chapelle de Ronchamp, chef d'œuvre de Le Corbusier et comprendre les codes architecturaux de ce bâtiment.



La nuit avait duré longtemps, la guerre a mangé le monde. Au premier matin d'après guerre, les habitants d'une petite île s'éveillent et redécouvrent la lumière douce du jour. Reste-t-il d'autres terres, hors des eaux ?

Les enfants vont rêver, inventer et dessiner un bateau idéal, unique, fantastique. Un vaisseau de lumière et de couleurs qui les emmènera au-delà de l'horizon.

Ce beau conte amène à la découverte de la chapelle de Ronchamp, un édifice architectural original, pensé par Le Corbusier comme « un vase de lumière ». Au fil des pages, les détails de la chapelle prennent place et se dessinent.

Album édité par le [CRDP de l'académie de Besançon](http://www.crdp.academy-besancon.fr).
Disponible au CDDP 70.

Communiqué de l'ODYSSÉE DU CIRQUE

La structure organise des journées et semaines au cirque à destination des scolaires (9h30 - 17h). Les activités proposées peuvent s'intégrer dans les projets pédagogiques et sportifs des professeurs des écoles.

Contact : L'Odyssée du Cirque - Centre des Arts du Cirque
1 rue de Froideval - 90800 BAVILLIERS
Tel : 09.63.56.18.91
Site internet : <http://odyseeducirque.com>

Communiqué du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)

Depuis 2006, le MNHN développe de vastes projets pédagogiques autour des grandes expéditions scientifiques : Santo, Mers Australes, La planète revisitée (volet 1 : Mozambique/Madagascar). En 2012-13, une nouvelle expédition se prépare en **Papouasie Nouvelle-Guinée** : une occasion de sensibiliser les élèves aux enjeux scientifiques et sociétaux du XXI^{ème} siècle et de leur apporter les éléments nécessaires à la construction d'une réflexion rigoureuse et dépassionnée sur la biodiversité dans le cadre d'un enseignement au développement durable.

Comment participer ?

Si vous souhaitez participer au suivi pédagogique de cette mission avec votre classe, signalez-vous auprès de formens@mnhn.fr et recevez ainsi des informations régulières tout au long de l'année scolaire 2012-2013.